

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 14

Votants 18

L'an deux mille vingt trois

Le deux mars,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 24 février 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D010_2023

**Animation :
proposition d'offre
d'emploi**

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, COLIN Benoît, PINGET Denis, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, GILLANT Olivier

Excusés (4) : WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie), MICHOUX Max (donne pouvoir à M. GILLET Bruno), CHEVALLAY Patrice (donne pouvoir à M. TRINCAT Christophe), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian)

Votants (18)

La commune n'ayant plus de chargé de communication-animation, il est important que le Conseil Municipal se positionne :

- Soit la mairie maintient ½ poste consacré à la mise en place des marchés et à l'organisation des événements et manifestations
- Soit la mairie sollicite la fédération Saint Paul en Fêtes pour l'organisation des événements et manifestations et la mise en place des marchés
- Soit la mairie prend en compte les marchés et la Fédération les animations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de maintenir le ½ poste et de lancer une offre d'emploi, avec possibilité de soutien par la fédération pour une animation, une manifestation ou les marchés.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire
Benoît COLIN



Le Maire,
Bruno GILLET

